



Communiqué de presse
Montreux, le 11 octobre 2018

Ouverture d'une Permanence régionale Info-Conseil Migration à la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens

La Commune de Montreux, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) et le Centre social protestant (CSP) annoncent l'ouverture d'une nouvelle Permanence régionale Info-Conseil Migration à Clarens.

Cette quatrième permanence du Canton est le fruit d'une étroite collaboration entre la Commune de Montreux, le BCI ainsi que le service social du CSP et la Fraternité du CSP, destinée aux migrant-e-s. La permanence sociale s'adresse aussi bien aux personnes nouvellement arrivées qu'à celles déjà installées. Elle permet aux habitant-e-s de la Riviera de trouver, près de leur domicile et de leur travail, les informations sur les diverses prestations, notamment en lien avec la migration.

Cette permanence poursuit différents objectifs: ouvrir un espace d'accueil, d'écoute et d'orientation; informer les personnes sur les offres d'intégration, ainsi que sur les démarches à entreprendre pour s'insérer dans les meilleures conditions possibles; donner des renseignements en matière d'assurances sociales et de droit des étrangers; aider les personnes à comprendre les méandres de l'administration, ainsi que les courriers officiels reçus, leur offrir un soutien dans les démarches administratives en cas de besoin.

Ouverte à tous-tes, sans critères d'accès et sans rendez-vous, la permanence permet de répondre au mieux aux besoins des personnes intéressées, en garantissant leur anonymat. Elle propose des entretiens individuels et des séances collectives les mercredis de 13h à 16h, une semaine sur deux. En commençant en partie sur la pause de midi, il y a la volonté de proposer un horaire favorable aux personnes qui travaillent, tout en offrant un accès aux administrations et services ouverts pendant les horaires de bureau. La permanence est animée par deux travailleurs sociaux expérimentés de la Fraternité.

Permanence Info-Conseil Migration,
Maison de Quartier Jaman 8, 1815 Clarens

**Permanence dès le mercredi 10 octobre 2018
de 13h à 16h, sans rendez-vous, puis un mercredi sur deux**

Renseignements : tél. 021 213 03 53 et 021 560 60 58
<https://csp.ch/vaud/services/questions-de-migration>